

activ
créa

Vous avez une idée, une envie
ou un projet de création ou reprise
d'entreprise...

Mais vous ne savez pas
par où commencer ?



Activ'créa est un service de France Travail
qui vous aide à :

- consolider et enrichir votre idée
- évaluer votre profil entrepreneurial
- identifier les conditions de réussite de votre projet

- Ouvert aux demandeurs d'emploi ayant une idée ou une envie de création ou reprise d'entreprise
- Résultats en 2 mois

1 PARCOURS EN 3 ÉTAPES

1



L'entretien de diagnostic

**Vous rencontrez le référent qui vous accompagnera
tout au long de votre parcours.**

Vous exposez votre situation personnelle et professionnelle,
vos motivations et explorez ensemble les freins et leviers
à la mise en œuvre de votre projet.

À l'issue de ce rendez-vous, 3 options :

- La création/reprise d'entreprise n'est pas une opportunité pour vous. Vous préférez reprendre votre recherche d'emploi.
- Votre projet est déjà très avancé et vous avez les clés pour concrétiser, vous êtes orienté vers un organisme pour vous accompagner dans la structuration de votre projet.
- Ou
votre idée mérite d'être approfondie.
Vous passez à l'étape 2...

**Vous envisagez la création
d'une micro-entreprise**

>>> Module spécifique micro-entreprise

**Vous souhaitez explorer
toutes les possibilités de création
d'entreprise**

**Construit sur mesure avec votre référent, votre parcours d'apprentissage
vous permettra de :**

- Mieux vous connaître et vous imaginer chef d'entreprise
- Comprendre la création d'entreprise, les démarches et étapes clés à mettre en œuvre, les compétences à maîtriser
- Enrichir votre idée et mieux cerner votre projet
- S'informer sur la réalité du quotidien d'un entrepreneur : protection sociale, gestion, aspects juridiques...
- Développer votre réseau

Et sera ponctué de :

- mises en situation
- ateliers collaboratifs
- rendez-vous individuels
- échanges avec des entrepreneurs
- informations et ressources digitales

**Au terme de ces explorations,
votre projet prend forme
et vous disposez d'une vision
claire sur les actions à mener.**

2



Le parcours personnalisé



3

En collaboration avec votre référent, vous évaluez si les conditions sont réunies pour poursuivre ou non dans votre projet d'entreprise.

Que vous décidiez de vous réorienter vers une recherche d'emploi ou de vous lancer dans la création/reprise d'entreprise, cette prestation vous aura permis de mieux appréhender votre avenir.



L'entretien de bilan

J'ai gagné
en confiance

J'ai
développé
mon réseau

Je connais
mes forces
et mes atouts

J'ai acquis
de la méthode
et des
compétences



A l'issue de ce rendez-vous, votre référent vous remet
votre passeport activ'créa.

Il synthétise votre parcours, vos compétences et un plan d'actions. Ce sera un outil précieux pour vos démarches futures.

activ'créa, la clé de la réussite
dans toutes vos entreprises

Pour
en savoir
plus

550 lieux d'accueil
partout en France
www.bge.asso.fr



Pour
vous
inscrire

Rapprochez-vous de
votre **conseiller France Travail**
ou rendez-vous dans votre espace
personnel sur **francetravail.fr**